

Annexes des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 814 087 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat net bénéficiaire de 81 283 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Transferts de charges
- Charges exceptionnelles
- Produits exceptionnels

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et avec le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les états financiers clos au 31 décembre 2021 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Installations industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Matériel de compétition	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

PROVISIONS

Les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ou à des risques prud'homaux.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires comprend des subventions perçues, des dons, des droits d'inscriptions et les affiliations à la Fédération Française des Echecs. Les affiliations sont perçues au titre de la période du 1^{er} septembre N au 31 août N+1.

Au 31 décembre 2021, le cut-off réalisé fait ressortir des produits constatés d'avance à hauteur de 573 439€ et des charges constatées d'avance pour 230 835€.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Faits caractéristiques de l'exercice

Conformément à la mise en place du nouveau Plan Comptable Général de 2020, la présentation des comptes a sensiblement évolué. La principale incidence concerne l'information portée sur la valorisation des temps passés par les bénévoles au cours de l'exercice. Le montant estimé est de 111 880 € pour l'exercice 2021. Cette présentation n'a aucune incidence sur le résultat de la Fédération Française des Echecs.

Face à la pandémie Covid-19 et à l'état d'urgence sanitaire de nombreux événements ont été annulés ou reportés en 2022.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-1257 du 14 octobre 2020 et 2021-160 du 15 février 2021 ont les incidences sur l'activité ci-après :

- Nomination de Monsieur MAREK comme Président par intérim de la Fédération à compter du 11 décembre 2020 jusqu'aux élections du 3 avril 2021, sur décision du tribunal, avec maintien du Comité Directeur.
- La commémoration des 100 ans de la Fédération et l'acquisition d'une œuvre d'art contemporaine à la demande du Président, Monsieur MAREK (de 4K€), afin d'immortaliser l'évènement ;
- La mise en application par le Comité Directeur d'un Président rémunéré faisant l'objet d'une convention réglementée ;
- Reprise progressive sur 2021 des manifestations sportives et des compétitions. De nombreuses manifestations restent tout de même reportées sur 2022. L'incidence Covid 19 est difficile à appréhender sur le retour en présentiel en clubs et les conséquences sur l'ensemble des acteurs.
- Suite aux évolutions positives du Covid-19, la Fédération a arrêté le chômage partiel, les aides de l'Etat (chômage partiel et fond de solidarité) se sont progressivement arrêtées sur le premier semestre 2021. Le remboursement du PGE a débuté (fin du remboursement prévu sur 2024).
- Renégociation du contrat avec Variantes en novembre 2021
- Fin du bail avec la Mairie d'Asnières-sur-Seine pour l'occupation du château. Celui-ci pourra être loué ponctuellement pour des évènements liés ou non à la Fédération. Le bail concernant l'occupation des combles reste quant à lui identique.
- Recrutement de Mr LOPEZ Jordi en tant que Directeur Technique Nationale. Fin du litige l'opposant à la FFE avec paiement d'une indemnité de 40 k€.
- Après deux rapports d'inspection, l'audit sur la Fédération diligenté par le ministère des sports de juin au 16 décembre 2021 a impliqué des nombreuses réunions de travail en présentiel et en visioconférence, la Fédération recevant l'apport d'un accompagnement aux fédérations sportives en situation financière dégradée (fonds propres négatifs) ou fragile (ratio fonds propres / Total bilan < 10 %) pour les aider à assainir leur situation financière, renforcer leurs fonds propres et mettre en place les outils de pilotage permettant le retour à une trajectoire financière plus vertueuse. La communication officielle du rapport d'audit est encore attendue. Néanmoins le Cabinet d'audit et le ministère ont constaté des progrès très significatifs depuis la publication des deux rapports d'inspection et soulignent en exemple la mise en place d'une CCEG totalement indépendant, véritable commission de contrôle interne, sollicitée lors des trois étapes annuelles importantes ;

En date du 03 Avril 2021, L'assemblée générale a procédé au renouvellement du comité directeur ainsi qu'à l'élection du nouveau Président de la FFE. Monsieur Eloi RELANGE a été élu Président de la FFE.

- Evènements postérieurs à la clôture

L'exercice 2022 sera une année charnière à plus d'un titre :

- La Fédération reste attentive aux évolutions du Covid-19 et à la situation entre l'Ukraine et la Russie.
- Lancement d'un service auprès des clubs pour l'approvisionnement en matériel de jeu, la Fédération jouera un rôle d'intermédiaire. Pas d'impact sur le résultat.
- Prise en compte au 11 mars 2022, de la notification du contrôle de la Direction Générale des Finances publique portant sur les fonds de solidarité pour les mois de mars 2020 à août 2021 donnant lieu au remboursement d'un montant de 22 415 €, sommes demandées par nos prédécesseurs :

10 000 € sur le mois de novembre 2020 : la perte étant limitée à 10 %, il n'est pas possible d'obtenir le bénéfice de l'aide sur la période ;

12 415 € sur le mois de janvier 2021, aucune perte de chiffre d'affaires n'est constatée.

Les sommes réclamées ont été provisionnées au 31/12/2021.

- L'obtention de la délégation et la mise en place du contrat d'engagement de la fédération et de l'état ayant pour conséquence :
 - o La nécessité de revoir la totalité de nos statuts, règlement intérieur et documents complémentaires qui devront être soumis à une Assemblée Générale Extraordinaire en 2023 ;
 - o L'accueil au siège fédéral de nouvelles personnes détachées de l'État ou embauchées par la FFE sur des crédits alloués par l'état pour les rémunérés : arrivée en 2022 et 2023,
 - o La recherche d'un nouveau siège devenu trop petit et un déménagement en 2022 ou 2023 suivant les investigations en cours ;
 - o La demande d'adhésion au CNOSF et les coûts d'adhésion induits

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virt de pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 601		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	16 437		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	11 930		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	127 396		6 733
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL immobilisations corporelles	155 763	-	6 733
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 330		
TOTAL immobilisations financières	3 330	-	-
TOTAL GENERAL	160 694	-	6 733

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 601	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			16 437	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			11 930	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 574	132 555	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL immobilisations corporelles	-	1 574	160 922	-
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 330	
TOTAL immobilisations financières	-	-	3 330	-
TOTAL GENERAL	-	1 574	165 853	-

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 601			1 601
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	4 911	2 348		7 259
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	11 930			11 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier	112 606	8 487	1 012	120 081
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	129 446	10 835	1 012	139 270
TOTAL GENERAL	131 047	10 835	1 012	140 871

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	2 348				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 487				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	10 835	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	10 835	-	-	-	-

ETAT DES STOCKS

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Stock de fournitures	3 823		3 823	0
TOTAL	3 823		3 823	0

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	-	-	-	-
Pour litiges	90 500	10 000	73 500	27 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	90 500	10 000	73 500	27 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	90 500	10 000	73 500	27 000
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		10 000	73 500	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			3 330
Autres immobilisations financières	3 330		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	23 089	23 089	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 705	3 705	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	700	700	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficiaires			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	143 737	143 737	
Charges constatées d'avance	266 227	266 227	
TOTAL GENERAL	440 788	437 458	3 330
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	276 453	114 030	162 423	
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 519	85 519		
Personnel et comptes rattachés	17 701	17 701		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 190	16 190		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficiaires	169	169		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 708	3 708		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	416 500	416 500		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	628 520	628 520		
TOTAL GENERAL	1 444 760	1 282 337	162 423	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	23 089
Autres créances	1 488
.....Divers -RRR à Obtenir	
.....Divers – Produits à recevoir	103 171
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	127 748

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 662
Dettes fiscales et sociales	51 896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	41 284
TOTAL	157 842

FONDS DEDIES

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement (*)		24 000		24 000
TOTAL	-	24 000		24 000

(*) Subvention du Ministère pour financer des projets 2022

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance	Montant
Affiliations	230 836
Affiliations estimées	26 546
Assurances	647
Autres charges d'exploitation	8 198
TOTAL	266 227

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Affiliations	573 439
Affiliations estimées	55 081
TOTAL	628 520

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs	11 512	672000
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	40 000	671200/678800
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	561	675000
Dotations aux provisions pour risques et charges (*)	10 000	687100/687500
TOTAL	62 073	

(*) Provision AIDF(10K€)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels sur opération de gestion	2 309	771000/7718000
Produits exceptionnels amendes et pénalités	1 350	772000
Produits exceptionnels sur opération en capital	561	775000
Reprise provisions pour risques et charges (*)	73 500	787500/797000
TOTAL	77 720	

(*) Fin du litige avec la ligue de la Réunion (3,5K€) – Fin du litige avec Mr LOPEZ Jordi (70K€)